

## PROGRAMME DLAL GALPA MARENNES OLERON

# FICHE PROJET

## *Coopération ostréicole entre le bassin Marennes Oléron et le delta du Sine Saloum au Sénégal*

### ➔ Maître d'ouvrage

Nom : Pays Marennes Oléron

Forme Juridique : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Adresse postale : 22 rue Dubois Meynardie, 17320 Marennes

Tel : 05 46 47 49 71

Représentant légal (nom et qualité) : Mickaël Vallet, président

Responsable du projet (nom et qualité) : Sylvaine Courant, chargée de mission

Adresse électronique : s.courant@marennes-oleron.com

### ➔ Contexte du projet

Le pays Marennes Oléron, mène depuis le 1er juillet 2013 un projet de coopération en partenariat avec des territoires français et canadiens (grand Caraquet au Nouveau Brunswick et ile d'Orléans au Québec).

Souhaitant développer les axes économique et patrimonial de son projet de coopération et élargir ses partenariats, le Pays Marennes Oléron a candidaté, sans succès, en 2015 à l'appel à projet franco-Sénégalais autour de l'ostréiculture et de la francophonie en partenariat avec l'ARD St Louis. Malgré cet échec, les ostréiculteurs de Marennes Oléron ont tissé des relations avec le monde de l'ostréiculture sénégalais et ont ainsi pu définir leur capacité d'accompagnement de son développement.

Lauréat de l'initiative la France s'engage au Sud, le CRAMS mène, avec le soutien des autorités Sénégalaises des expériences d'élevage d'huîtres dont le grossissement et l'affinage sont réalisés en pleine mer, dans la seule aire marine protégée du Sénégal. Le CRAMS porte une innovation produit dont le principe consiste à épurer les huîtres dans la baie de Mbodiène non polluée, classée zone A sanitaire par le ministère de la pêche sénégalais (action en cours). Cette innovation pour les huîtres de palétuvier garantira la qualité sanitaire et gustative des produits.

L'ostréiculture représente, au Sénégal et en France, un enjeu majeur pour la préservation du patrimoine maritime.

Une coopération efficace autour du développement de la filière au Sénégal et d'une réflexion croisée sur les enjeux sanitaires en France (mortalité des huîtres, interface terre/mer), semble nécessaire au développement durable de l'ostréiculture à l'échelle locale et internationale.

### ➔ Zone géographique ou commune(s) où se déroule le projet

Le rayonnement de l'action concerne l'ensemble du périmètre du GALPA Marennes Oléron.

### ➔ Objectifs du projet

- Appuyer les collectivités partenaires et les acteurs économiques locaux à mettre en place une filière ostréicole au Sine Saloum
- Consolider l'ouverture internationale de l'ostréiculture du Bassin Marennes-Oléron

### ➔ Descriptif du projet

La coopération entre Marennes Oléron et la région de Joal fadiouth est marquée par la similitude forte entre les deux territoires. Les piliers de leur développement économique sont les mêmes : le tourisme et l'ostréiculture et leurs histoires respectives sont marquées par la francophonie.

Le projet vise le développement durable d'une filière économique émergente du Sine Saloum (Sénégal): l'ostréiculture.

Le Pays Marennes Oléron, engagé depuis 2013 dans un programme intitulé « Faire de la francophonie un levier de développement local » mobilise ses partenaires locaux dans ce projet de coopération : les acteurs du bassin ostréicole Marennes Oléron (ostréiculteurs et organisme de formation), accompagneront techniquement le développement de cette filière émergente au Sénégal portée par des entreprises relais (CRAMS et GIE de femmes) et les autorités sénégalaises.

Le delta du Siné Saloum au Sénégal, Berceau de Léopold Sedar Senghor, représenté ici par deux collectivités partenaires comptant près de 39000 habitants, dispose de 80% de la ressource ostréicole nationale du Sénégal.

Traditionnellement, l'huître est consommée séchée, sur place ou commercialisée sur les marchés locaux et dans la sous-région (Mali, Burkina). Une petite partie de la consommation est faite d'huîtres vivantes mais limitée à Dakar et aux tables des restaurants touristiques de la petite côte à Sally. Sous ces deux formes, les huîtres de palétuvier participent à l'alimentation et aux revenus des familles des pêcheurs du Siné Saloum. Leur pêche a presque toujours été assurée par des groupements villageois de femmes.

Une production organisée d'huîtres de palétuvier dans les tannes permettrait leur valorisation (zone territoriale en extension et non exploitée) et la préservation des mangroves nécessaires au ramassage des huîtres qui se fixent sur les racines entraînant ainsi une protection accrue de l'écosystème des mangroves.

### **Action 1 : Déplacements techniques de coopération ostréicole**

Un déplacement technique centré autour du développement ostréicole du Sine Saloum sera organisé.

Une délégation technique et politique française en janvier 2017 pour :

- 1/ accompagner la région du Sine Saloum dans le développement de l'ostréiculture et identifier les coopérations à poursuivre dans ce domaine
- 2/ préparer de manière opérationnelle l'action 2 du programme présenté ici
- 3/ tenir le premier comité de pilotage du projet

La délégation française sera composée de M. Vallet, Pdt du Pays Marennes Oléron et Maire de Marennes, L. Champeau directeur du Comité régional conchylicole, deux ostréiculteurs, un technicien de l'IFREMER, MA Perez, directrice du CFPPA et S.Courant, chargée de mission coopération.

Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :

A court terme il s'agit de renforcer les capacités de coopération et d'action des acteurs locaux :

- les acteurs du Pays Marennes Oléron développent leur expertise de formation et de conseil
- les acteurs de Joal-Fadiouth et Ngueniène maîtrisent les étapes du développement de la filière et déterminent les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

A long terme il s'agit de participer à la structuration de la filière ostréicole sénégalaise

### **Action 2 : Echanges de jeunes en formation ostréicole**

Sur le modèle de ce qui est fait avec les partenaires Canadiens du Pays Marennes Oléron, un programme pourrait être développé afin de permettre l'accueil de deux jeunes Sénégalais sur Marennes Oléron dans le domaine de l'ostréiculture, de la pêche, des milieux humides, des collectivités territoriales, de la culture ; et en échange, deux jeunes de Marennes Oléron se rendraient au Sénégal dans le but de vivre cette expérience à l'international.

Les jeunes ciblés devront être dans un cursus aquacole et ostréicole afin de poursuivre le travail de coopération autour de l'ostréiculture menée dans l'action 1. Les candidatures féminines pourront être privilégiées.

Le centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) situé en Pays Marennes oléron et le Comité régional conchylicole (CRC) organiseront des temps de stage ou de formation pour les deux jeunes sénégalais.

Deux jeunes français inscrits dans les formations ostréicoles dispensées par le CFPPA effectueront leur stage professionnel de l'année au CRAMS (Mbodiène).

Bénéficiaire(s) de l'action ici et là-bas : Jeunes (moins de 25 ans), Acteurs de la formation ostréicole dans les deux territoires.

Résultats progressifs de l'action visés dans le cadre du projet ici et là-bas :

- à court terme : valider le cycle de formation des jeunes concernés et assurer leur ouverture vers l'autre.
- à long terme : intégrer les principes de la coopération et de la solidarité internationale dans les cursus de formation technique.

Résultats progressifs de l'action visés après le projet ici et là-bas ;

La filière ostréicole sénégalaise en construction fait émerger une filière de formation idoine. Les acteurs économiques et les autorités sénégalaises s'appuyant sur l'expérience de formation du bassin Marennes Oléron et leurs propres stratégies d'éducation et de formation, s'associent pour développer une offre complète et accessible de formation ostréicole.

## ➔ Cohérence avec la stratégie de développement local

Le projet proposé s'intègre pleinement dans le cadre de la fiche action n°9 « favoriser la coopération entre les zones de pêche et de conchyliculture », qui vise à permettre et favoriser les échanges entre territoires autour d'un projet construit en commun.

Parmi les effets attendus envisagés dans ce cadre :

- il répond aux attentes en matière de mobilisation des acteurs locaux, notamment les filières professionnelles, sur des thèmes d'échanges préalablement identifiés ou à venir, et visant des actions concrètes : ici l'engagement de liens entre un bassin ostréicole leader (Marennes Oléron) et une zone émergente à fort enjeu en matière d'opportunité économique locale (le delta du Siné Saloum).
- il s'appuie sur le programme Francophonie du Pays Marennes Oléron dans le cadre duquel des opportunités d'échanges ont été identifiés : Sénégal, Ile d'Orléans, Caraquet...
- il articule les dynamiques locales aux réseaux européens et nationaux, en s'inscrivant dans un appel à projet France-Sénégal porté par le Ministère des Affaires Etrangères, et en créant le lien avec un réseau régional des coopérations existantes vers le delta du Siné Saloum...
- il ouvre des opportunités d'échanges et de projets communs, notamment portés par les secteurs professionnels, avec l'implication directe du Comité Régional Conchylicole Poitou-Charentes.

## ➔ Résultats attendus

- Nombre de partenaires associés à la démarche : 2 (CRC et CFPPA au cœur du dispositif)
- Nombre de rencontres et d'échanges : 6 (2 pour le déplacement technique aller/retour + 4 avec l'envoi de deux jeunes et l'accueil de deux jeunes)

## ➔ L'opération remplit-elle les caractéristiques suivantes :

- **Intérêt collectif :**  oui  non

*Expliquez : engagement de l'organisation professionnelle conchylicole et de l'établissement public local d'enseignement*

- **Bénéficiaire collectif :**  oui  non

*Expliquez : portage public*

- **Caractère innovant :**  oui  non

*Expliquez : implication de la filière conchylicole dans la coopération*

## ➔ Calendrier prévisionnel de réalisation du projet

Le projet se déroulera entre 16 août 2016 au 31 décembre 2017.

➔ **Budget prévisionnel**

Dépenses prévisionnelles TTC		Financeurs prévisionnels	
<b>Action 1</b>			
Déplacement technique (transports nationaux, internationaux, frais d'hébergement et de nourriture)	<b>12 410,00 €</b>	Etat (MAE) FEAMP (DLAL) Pays Marennes Oléron	6 205,00 € 6 205,00 € 3 102,50 €
Divers	<b>3 102,50€</b>		
<i>Sous total</i>	<i>15 512,50 €</i>	<i>Sous total</i>	<i>15 512,50 €</i>
<b>Action 2</b>			
Envoi de deux jeunes stagiaires français en stage au Sénégal (transports nationaux, internationaux, frais d'hébergement et de nourriture)	<b>4 400,00 €</b>	Etat (MAE) FEAMP (DLAL) Pays Marennes Oléron	2.200,00 € 2.200,00 € 1.100,00 €
Divers	<b>1 100,00€</b>		
<i>Sous total</i>	<i>5 500,00 €</i>	<i>Sous total</i>	<i>5 500,00 €</i>
<b>TOTAL</b>	<b>21 012,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 012,50 €</b>

- **Coût total estimatif : (HT ou TTC) cf. Maquette financière**
- **Détail des dépenses prévisionnelles (par nature) : cf. Maquette financière**
- **Montant et nature de l'autofinancement apporté ou envisagé : cf. Maquette financière**
  - Fonds propres       Emprunt       Apport privés       Apports en nature
  - Autres, précisez :
- **Montant du financement public nécessaire au projet : 80%**
- **Ressources prévisionnelles ou sollicitées : cf. Maquette financière**

Cofinancement de l'Etat au titre du Ministère des Affaires Etrangères pour les dépenses engagées par le Pays Marennes Oléron, dans le cadre d'un appel à projet commun France-Sénégal : notification favorable en date du 16/08/2016.